Charleroi : Déjà bien connu de la justice, Mohamed dépouille Marcel pour financer sa consommation de cocaïne

29/09/2020 à 15h05



Mohamed arrive détenu à l'audience de la 11e chambre correctionnelle. L'homme, originaire d'Algérie, n'est pas un inconnu pour de nombreux tribunaux du royaume. Déjà condamné à Anvers et à Mons, Mohamed comparaît devant le tribunal correctionnel de Charleroi pour un vol avec effraction commis le 19 mars 2018 au domicile de Marcel à Charleroi.

Ce jour-là, il embarque tout ce qu'il trouve sur son passage : ordinateur portable, four à micro-ondes, parfum, argent, etc. Le toxicomane était en manque. *"J'avais besoin de ma dose de cocaïne."* Comme le précise Me Voneche, avocate de Mohamed, le seul moyen pour Mohamed de financer sa consommation est de voler puisqu'il n'a pas le moindre revenu. (…)

Dhnet.be